

Santé

Le Gabon ferait-il face à une épidémie de gale ?

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

Les spécialistes en la matière émettent encore des réserves. Notamment au niveau de l'Institut d'épidémiologie et de lutte contre les Endémies de Nkembo où l'on avance, pour rassurer, que des informations sont actuellement entrain d'être recueillies sur l'ensemble du territoire, dans le souci d'une meilleure idée des données avant de se prononcer.



Le Dr Firmin Mwamaa : "le phénomène est en étude pour savoir s'il ya épidémie ou pas".

populations de Libreville et celles de l'intérieur du pays se plaignent de la persistance d'une affection



La dermatologue du CHUL, le Dr Stéphanie Ntsame Ngoua, donnant les causes de la maladie.



Toutes les tranches d'âges sont touchées par la maladie.

DEPUIS quelque temps, les

Chronique littéraire

Bande de Français rejetée !

La campagne pour l'obtention des prix littéraires de fin d'année est lancée. Accentuée, même. Avec les dérives qui souvent ne manquent pas. Le Renaudot, qui a une longue histoire en matière de « querelles » ou d' « affaires » littéraires, vient encore de faire parler de lui. A son corps défendant ? A voir.

L'affaire, au vrai, se trouve exposée sur la place publique par des libraires français, informés de la décision de sélectionner l'ouvrage « Bande de Français » de Marco Koskas dans la première liste du Renaudot. Très remontés, les libraires reprochent au jury sa présélection d'un roman auto-édité, c'est-à-dire publié à compte d'auteur, sur la plateforme Createspace d'Amazon. « Par ce choix, le prix Renaudot sait-il qu'il rend un bien mauvais service à l'auteur lui-même, aux libraires et donne un signal inquiétant pour l'avenir de la création et de la diffusion du livre? », interroge dans un communiqué le Syndicat national de la librairie, qui exhorte les jurés à « [défendre] le livre et non ceux qui le menacent », peut-on lire sur le site de Livres Hebdo cette semaine.

En clair, le Syndicat préfère prévenir que guérir. Ses membres sont bien conscients de la menace qui pèse sur eux. Valider la participation de Marco Koskas au Renaudot, c'est leur couper l'herbe sous le pied. En effet, « Ce titre, diffusé en exclusivité par Amazon, n'est, de ce fait, présent dans aucune des 3 500 librairies françaises. Comment priver un auteur du premier réseau de vente de livres en France quand l'objet d'un prix littéraire est de promouvoir auprès du public les titres sélectionnés ? », ajoute le Syndicat. De fait, les libraires auront des difficultés à se procurer l'ouvrage d'autant plus que, « moralement », selon le Syndicat, ceux-ci refusent de se tourner vers Amazon.

« Il ne veut pas seulement s'imposer comme un acteur important du marché du livre, il veut devenir le marché à lui tout seul en éliminant ses concurrents, en organisant une concurrence déloyale, en échappant à l'impôt, en contournant le prix unique du livre et en remplaçant tout à la fois les éditeurs, les distributeurs et les libraires. Ce modèle entraîne un risque réel pour la création et la diffusion du livre elles-mêmes », soutient encore le Syndicat.

A l'en croire, le secteur ne semble pas se mettre vent debout contre l'auto édition, mais contre Amazon, ce « concurrent le plus féroce [...] qui se targue d'éradiquer toutes les librairies », décrit par la libraire Mélanie Le Saux dans une lettre ouverte publiée sur Facebook vendredi 7 septembre avant d'être relayée dans BibliObs.

La libraire, qui dénonce une « trahison » de la part des jurés du Renaudot, « ne peut pas croire un instant que [les jurés] soient inconscients de la portée de [leur] acte, qu'[ils] ne [se] rendent pas compte que les libraires vont devoir désormais acheter et donc rapporter de l'argent à celui-là même qui veut leur fin ».

Questionné par Livres Hebdo, Marco Koskas voit l'auto-édition comme une situation « provisoire » après avoir essuyé « quarante refus ». L'auteur, qui « n'aime pas le virtuel », souhaite publier son ouvrage en version papier et trouver « un éditeur qui ait envie de le publier ». Nul doute qu'un éditeur va lui tomber du ciel, vu la portée du ramdam suscité par cette affaire.

médicale que beaucoup appellent, à tort ou à raison, la gale.

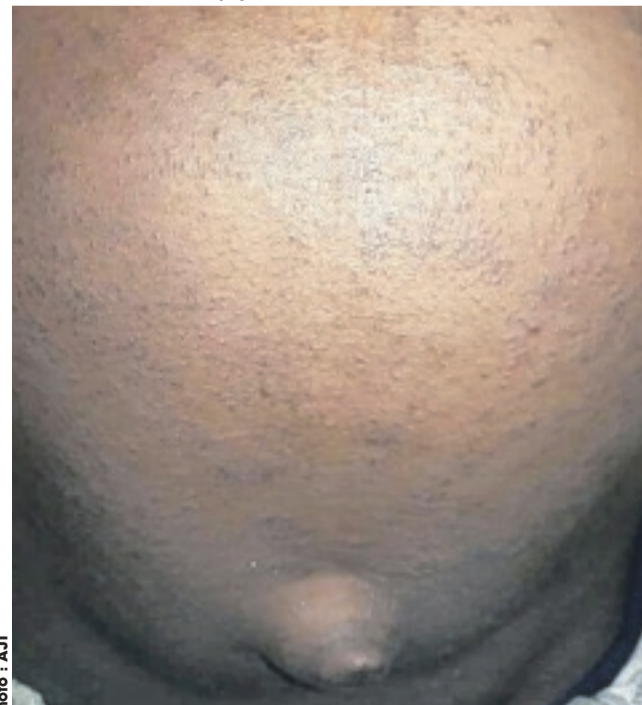
L'infection se manifeste par une irruption cutanée sur l'ensemble du corps, accompagnée de virulentes démangeaisons suscitant une forte envie de se gratter. Devant la persistance de cette pathologie qui a déjà touché plusieurs personnes, et devant la difficulté des instances habilitées à communiquer là-dessus – pour rassurer les populations en mal d'en savoir plus sur cette question – nous nous sommes rapprochés, hier de quelques spécialistes pour recueillir leurs avis sur cette maladie. « Il nous a été rapporté effectivement plusieurs cas des personnes qui se plaignent de démangeaisons. Mais, à ce jour, malgré les efforts fournis, nous ne sommes pas encore parvenus à déterminer l'origine de ce phénomène. Nous, en tant qu'institut d'épidémiologie, notre rôle est de pouvoir collecter toutes les informations autour d'une maladie dans toutes les régions du pays. Ce que nous faisons actuellement avec le phénomène qui s'observe. Histoire de traduire en chiffres toutes les données recueillies pour mieux déterminer les causes et le degré de recrudescence du phénomène dans le temps, par rapport à l'augmentation des cas. (...) Au-

jour d'hui, nous ne pouvons pas vous dire avec exactitude ce que c'est. Mais, nous affirmons que nous sommes déjà saisis de ce phénomène. Conscients des missions régaliennes dévolues à notre centre d'épidémiologie, nous nous sommes depuis mis au travail, en premier à collecter les informations qu'il faut avant de passer à la phase d'investigation biologique » a confié le Dr Firmin Mwamaa, médecin épidémiologiste à Nkembo. Par contre, le Dr Stéphanie Ntsame Ngoua, dermatologue au Centre hospitalier de Libreville (CHUL) estime qu'il s'agit là d'un phénomène de propagation de la gale. Selon elle, les causes de cette maladie sont liées en grande partie à l'insalubrité grandissante dans nos villes et à la qualité de l'eau que certains ménages utili-

sent. Mais, au nombre des facteurs adjuvants, il y a aussi, a-t-elle poursuivi, les réserves d'eau dans les maisons, qui deviennent de vrais nids pour certaines formes de parasites qui occasionnent la survenue de la gale et partant la difficulté à l'éradiquer rapidement. Or une maladie contagieuse comme la gale, si elle n'est pas traitée à temps peut provoquer d'autres maladies graves comme celle dite des reins. Voilà pourquoi les pouvoirs publics, à défaut de communiquer, se doivent déjà de multiplier des efforts pour venir à bout de cette pathologie que les populations de Tchibanga, où elle sévit aussi, appellent « grattée-grattée ». Si tant est que sa propagation se fait désormais à un rythme effréné au regard des ravages et des gênes qu'elle cause.

« La gale sévit au Gabon depuis 2016, et aujourd'hui elle est entrain d'atteindre des pics inquiétants. J'ai essayé de faire des statistiques à mon niveau, la gale a dépassé 100 cas en 2016 et plus de 200 en 2017. Les consultations pour gale se sont multipliées dans mon service » a déclaré, en substance, le Dr Stéphanie Ntsame Ngoua. Qui a du reste lancé un cri d'alarme à l'endroit des pouvoirs publics car, « La situation est grave pour rester sans rien faire. On doit par exemple initier des campagnes de traitement de masse ».

Le Gabon ferait-il face à une épidémie de gale ? Les responsables de l'Institut d'épidémiologie et de lutte contre les Endémies, forts de leur expertise, prudents, refusent de l'affirmer.



Cas de gale à Libreville. Différentes parties du corps sont affectées.

Ici et ailleurs

• **Épidémie**
La France appelle à la mobilisation contre la peste porcine africaine
La confirmation de deux cas de peste porcine africaine sur des sangliers en Belgique a conduit, hier, les autorités françaises à demander "une mobilisation immédiate pour protéger (les) élevages" porcins, menacés par un virus contre lequel il n'existe ni vaccin, ni traitement. La confirmation de la présence de ce virus, qui ne touche que les porcs et les sangliers, sur la commune wallonne d'Etalle, à une dizaine de kilomètres de la frontière française, "constitue une progression inédite de la maladie qui exige une réponse à la hauteur des enjeux économiques considérables pour les filières agroalimentaires françaises", a écrit le ministère de l'Agriculture dans un communiqué.

• **Littérature**
un prix attribué au poète camerounais Marc-Alexandre Oho Bambe
Le prix Louis Guilloux, qui récompense chaque année un écrivain s'inscrivant dans la "lignée littéraire" de l'auteur breton de "La Maison du peuple", a été attribué au poète camerounais Marc-Alexandre Oho Bambe, a-t-on appris hier. Le poète slameur, dit "Capitaine Alexandre", qui dit tirer son inspiration d'Aimé Césaire et de René Char, a été récompensé pour son premier roman rythmé de poèmes, "Diên Biên Phủ" (éditions Sabine Wespieser). Le livre raconte l'histoire d'un ancien soldat français qui a fait la guerre d'Indochine et revient 20 ans après au Vietnam sur les traces d'une femme qu'il a follement aimée. Créé en 1983, le prix Louis Guilloux est décerné chaque année à une œuvre de langue française ayant une "dimension humaine d'une pensée généreuse, refusant tout manichéisme, tout sacrifice de l'individu au profit d'abstractions idéologiques" dans l'esprit de l'écrivain Louis Guilloux (1899-1980).

• **Science**
Intelligence artificielle: Uber ouvre un laboratoire à Toronto
Le groupe américain Uber a annoncé, hier, un investissement "de plus" de 200 millions de dollars canadiens (132 millions d'euros) sur cinq ans au Canada afin d'établir à Toronto un laboratoire dédié à sa populaire application de réservation de voiture avec chauffeur. Soulignant les atouts du Canada "dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) et du génie informatique", Uber a expliqué vouloir ouvrir début 2019 "un nouveau pôle d'ingénierie" dans la métropole canadienne, qui se consacrera à "la construction, l'exploitation et la mise à jour continue de l'infrastructure et du système de gestion électronique" de ses produits.

Rassemblés par C.G.K